

Engagement #	Normes visées par l'engagement	Participants visés par l'engagement	Libellé de l'engagement	Date du dépôt
1.	Général	Coordonnateur	Amender la requête dans les dossiers pertinents, afin d'en retirer la demande d'approbation relative aux normes FAC-001-1, FAC-002-1, PRC-006-NPCC-1, PRC-10-0 et PRC-022-1. Préciser les sections de preuve à ne plus considérer dans l'examen des dossiers pertinents.	Avant la fin août
2.	EOP-004-2	Coordonnateur	Revoir l'Annexe de la norme pour y intégrer la phrase : <i>Aux fins de la présente norme, le terme « installation visée » désigne l'un ou l'autre des éléments suivants</i>	12 août 2016
3.	MOD-025-2	Coordonnateur	Modifier l'Annexe de la norme, notamment l'article A 4.2, de façon à clarifier son application au Québec.	12 août 2016
4.	MOD-026-1	Coordonnateur	Modifier l'Annexe de la norme, notamment l'article A 4.2.4, de façon à clarifier son application au Québec.	12 août 2016
5.	MOD-026-1	Coordonnateur	Confirmer l'application au Québec notamment en lien avec la notion de jeu de barres commun dans la MOD-026-1 section 4.2.1.2 en relation avec le texte suivant de la norme NERC d'origine : <i>4.2.1.2 toute centrale électrique constituée de plusieurs groupes de production raccordées directement au BES par un <u>jeu de barres commun</u> et ayant une production totale de plus de 100 MVA (puissance nominale brute combinée)</i>	12 août 2016
6.	MOD-027-1	Coordonnateur	Évaluer la justesse de la traduction « Turbine/Governor » par	12 août

Engagement #	Normes visées par l'engagement	Participants visés par l'engagement	Libellé de l'engagement	Date du dépôt
			« régulation de vitesse » dans le libellé de la norme	2016
7.	MOD-032-1	Coordonnateur	Modifier la section C.1.3 de l'Annexe de la norme pour l'adapter au processus de surveillance de conformité en place au Québec.	12 août 2016
8.	MOD-033-1	Coordonnateur	Modifier la section C.1.3 de l'Annexe de la norme pour l'adapter au processus de surveillance de conformité en place au Québec.	12 août 2016
9.	PRC-002-2	Coordonnateur	Retirer, de l'Annexe de la norme, les dispositions particulières relatives aux exigences E11 et E12.	12 août 2016
10.	PRC-002-2	Coordonnateur	Évaluer la possibilité d'adapter l'annexe 1 de la norme en ce qui a trait au positionnement des ECE et ED requis et en considérant le modèle du RTP au Québec. Le cas échéant, modifier l'Annexe Québec en conséquence.	12 août 2016
11.	PRC-002-2	Coordonnateur	Modifier l'Annexe de la norme en apportant les corrections appropriées au calendrier de la mise en œuvre.	12 août 2016
12.	PRC-024	Coordonnateur	Clarifier les éléments du tableau proposé par le Coordonnateur en Annexe 2 de l'Annexe Québec de la norme. Note : Ces clarifications seront discutées lors de la prochaine séance de travail sur l'analyse des normes des présents dossiers.	À rediscuter lors de la prochaine séance de travail (date à

Engagement #	Normes visées par l'engagement	Participants visés par l'engagement	Libellé de l'engagement	Date du dépôt
				venir)
13.	Général	Coordonnateur	Corriger les coquilles identifiées tel que convenu et dépôt des normes corrigées en suivi de modifications	12 août 2016
14.	Général	ÉLL et RTA	Soumettre à la Régie la liste des normes du présent bloc ne soulevant pas d'enjeu majeur.	26 août 2016